

“L’approche par compétences de l’enseignement des langues”

Ruxandra CONSTANTINESCU-ȘTEFĂNEL¹

Abstract

The article reviews J. C. Béacco’s book “Competence Approach of Language Teaching”. Béacco’s approach is based on the European Frame for Languages and is particularly suitable for teaching languages for specific purposes. Besides describing the competence approach, the article explains how it can be used in teaching French for business to university students.

Keywords: *competence, language teaching, French for business, competence of communication, curriculum*

Dans son livre “L’approche par compétences de l’enseignement des langues”, paru en 2007 aux Editions Didier, Jean-Claude Béacco propose une nouvelle manière d’aborder l’enseignement des langues issue de la perspective du “Cadre européen commun de référence pour les langues”, à savoir l’approche par compétences.

Cette approche se fonde sur le fait que “la connaissance d’une langue étrangère n’est pas un tout indissociable (“connaître la langue”), mais [...] peut être considérée comme un ensemble d’éléments qu’il est possible de distinguer et d’identifier en tant que tels et qui constituent des composantes de la compétence de communication.” [10]

Selon les dires de l’auteur, l’enseignement par compétences est né dans le domaine professionnel: “on y postule que la finalité principale est de former les apprenants à mobiliser leurs savoirs à bon escient et à les relier aux situations dans lesquelles ceux-ci permettent d’agir.” [11] L’approche par compétences apparaît donc comme la méthodologie la plus adaptée pour enseigner les langues de spécialité où, dans notre cas, le français des affaires, vu qu’elle vise l’adaptation des apprenants aux situations professionnelles dans lesquelles ils doivent ou devront communiquer en langue étrangère.

C’est la raison pour laquelle nous avons choisi de présenter l’ouvrage dans ce numéro. Dans ce qui suit, nous relierons la partie pratique du livre de Béacco, c’est-à-dire celle qui porte sur l’enseignement des diverses compétences, aux situations de communication professionnelle composant le curriculum universitaire du français des affaires.

Le livre se compose de neuf chapitres, dont les cinq premiers constituent le cadre théorique.

¹ Académie d’Etudes Economiques de Bucarest

Le premier chapitre se réfère aux méthodologie d'enseignement des langues, plus précisément à leur définition, à leur fonction et aux choix méthodologiques qu'elles entraînent. Ces choix concernent l'exposition à la langue – échantillons présentés et techniques de compréhension envisagées –, la systématisation – domaines, sources et forme des informations, activités et exercices de systématisation –, les activités de réinvestissement, l'évaluation, ainsi que l'organisation générale de l'enseignement. [27] Chacun de ces choix est discuté en détail.

Le deuxième chapitre décrit l'approche globaliste, très utilisée par les professeurs de langues, qui consiste à enseigner, sans une véritable structuration, toutes les compétences et les pré-compétences ensemble. Bien que se prétendant communicative, cette approche fonde en réalité sur la méthodologie traditionnelle et favorise une progression basée sur la complexité des formes grammaticales.

Par opposition, le troisième chapitre présente l'approche par compétences, forme possible de concrétisation de l'approche communicative, dont le principe directeur réside dans le choix de la spécificité. Cela signifie qu'on y pose que "la langue est un ensemble différencié de compétences, solidaires mais relativement indépendantes les unes des autres et dont chaque élément est susceptible de relever d'un *traitement méthodologique particulier*." [54] (c'est nous qui soulignons). C'est ce traitement méthodologique particulier de chaque compétence qui représente la nouveauté du livre.

Avant de passer à la description de ces traitements", qui occupe les quatre derniers chapitre de l'ouvrage, l'auteur passe en revue, dans le quatrième chapitre, les composantes de la compétences de communication telles qu'elles ont été définies dans la littérature de spécialité. Le chapitre débute par deux paragraphes qui nous semblent fondamentaux pour la vision de Béacco et que nous aimerions citer ici: "L'objet de l'enseignement communicatif des langues naturelles est de créer les conditions de l'acquisition d'une compétence à produire des énoncés grammaticaux appropriés aux contextes de communication. [...] L'adéquation de la production verbale aux contextes sociaux de ses emplois implique la maîtrise de savoirs différents ou qui sont posés comme tels en théorie. Un des choix qui détermine les formes des enseignements communicatifs est donc celui d'identifier la nature de ces savoirs, de les sélectionner comme objectifs mais surtout de les articuler entre eux dans les programmes et les séquences d'enseignement, de manière visible pour les apprenants." [70] Cela signifie que, d'une part, le curriculum ne saurait se limiter à l'acquisition des connaissances de langues et, d'autre part, il devra être conçu en strict rapport avec les besoins de communication des apprenants. Cette observation, qui s'applique à tout enseignement des langues, nous semble encore plus pertinente dans le cas des langues de spécialité où ces savoirs et ces besoins sont plus facilement prévisibles.

L'acquisition de tels savoirs "conduit à des appropriations de formes, auxquelles les apprenants sont exposés non dans la logique d'une description de la langue mais dans celles des besoins pour la communication verbale" et implique "des choix spécifiques de supports, de démarches, de systématisation, de production et d'évaluation, ainsi que des formes d'organisation linéaire de l'enseignement." [77] L'appel aux besoins ne se limite donc pas aux situations de communication prévues dans le curriculum, mais affecte tous les aspects de l'enseignement. Dans la même logique, l'identification des composantes de la compétence de communication, qui fondent l'acquisition des formes et savoirs répondant aux besoins, constitue "un lieu méthodologique particulièrement central pour les décisions quant aux formes que recevront les enseignements." [77]

A partir de ce principe, l'auteur expose, dans le cinquième chapitre, son propre modèle des éléments de la compétence de communication sur lequel s'étaie l'organisation proposée de l'enseignement communicatif des langues. Celui-ci comprend quatre composantes dont les trois premières, la composante discursive, la composante stratégique et les compétences formelles, constituent la compétence de communication proprement dite, tandis que la dernière, les compétences culturelles et interculturelles, devient communicative dans le cadre des situations de communications entre locuteurs de cultures différentes.

La composante discursive vise l'appropriation des genres de discours ou genres discursifs définis comme "les formes prises par la communication telle qu'elle s'effectue dans une situation sociale et une communauté de communication données, identifiées comme telles par des paramètres (lieu, type de participants...) et où prend place une forme discursive spécifique: une conférence, un fait divers, une anecdote, une dispute, un mythe, une prière..." [96] Cette composante constitue le noyau de tout enseignement des langues, y compris celui du français des affaires. Dans ce cas, les formes discursives spécifiques citées devraient être remplacées par une négociation commerciale, une réunion, un entretien d'embauche, un rapport, une lettre de motivation, etc.

La composante stratégique "commande les comportements langagiers observables en particulier, les choix linguistiques à effectuer dans des situations inconnues ou comportant de l'imprévu ou ceux qui concernent la représentation des objets de discours." [103] On distingue des stratégies de réception, de production, d'interaction et de médiation qui s'avèrent toutes utiles dans la communication d'affaires.

Béacco définit les compétences formelles comme la maîtrise "des formes linguistiques, désignées par le terme vague de "grammaire", indépendamment de leur usage dans la communication" [107] et ajoute que "les formes du code à enseigner sont celles qui entrent dans la détermination des traits spécifiques propres à chaque genre discursif" [109] ou, plus précisément, dans le cas de la

langue des affaires, dans les genres discursifs à l'œuvre dans ce type particulier de communication professionnelle.

Enfin, les compétences culturelles et interculturelles “font intervenir des savoirs de nature non-linguistique et envisagent la communication au sens large de compréhension/acceptation des différences culturelles et non uniquement comme création et transmission verbale de significations.” [119] C'est pourquoi leur enseignement requiert la mise en place de méthodologies spécifiques.

Les trois chapitres qui suivent sont dédiés à la méthodologie de l'enseignement des habilités langagières: l'interaction [chapitre 6], la réception/compréhension des textes écrits et oraux [chapitre 7] et la production des textes écrits et oraux [chapitre 8].

La méthodologie pour l'enseignement des interactions consiste, brièvement des étapes suivantes: l'activation de la compétence communicationnelle de l'apprenant, l'exposition aux échantillons d'interaction et le guidage de leur compréhension, la description, des exercices d'interaction et, finalement, la production d'interactions.

En français des affaires, cette démarche s'applique à un grand nombre d'interactions, des plus simples et prévisibles (demander/indiquer le chemin, interactions transactionnelles au restaurant, à l'hôtel, dans les magasins, à la gare et à l'aéroport, l'accueil) qui sont en marge de la profession jusqu'aux plus complexes (entretien d'embauche, étude de marché, réunion, démonstration de vente, négociation commerciale) qui la forment, en passant par toutes sortes d'entretiens téléphoniques (prise, annulation et report de rendez-vous, réclamation, etc.).

La méthodologie pour l'enseignement de la réception écrite ou orale “réside essentiellement dans la production d'hypothèses de sens s'appuyant sur des indices issus du texte à comprendre, à partir desquelles les apprenants utilisateurs élaborent des extrapolations fondées sur des connaissances disponibles (connaissance du monde, connaissances linguistiques ...)” [188] Les stratégies de compréhension structurent la séquence méthodologique en cycles, à savoir la compréhension globale, la compréhension médiane et la compréhension locale.

Dans le domaine qui nous préoccupe, cette méthodologie est à utiliser dans l'enseignement d'une grande variété de textes écrits (rapports, notes de service, lettres, télécopies, e-mails, règlements intérieurs, conditions générales de vente, contrats) et de plusieurs textes oraux (message sur le répondeur, instructions orales, exposé). Elle s'avère également utile dans la compréhension des publicités écrites (affiches, publi-reportages, lettres de vente) et orales (radiophoniques ou télévisées).

L'enseignement de la production de textes en français des affaires porte surtout sur la production de textes sur modèle et procède par plusieurs étapes: repérage du genre discursif à produire, repérage des ressources disponibles,

identification des ressources textuelles, production par élément de texte, entraînement à la production de texte et, dernièrement, réalisation effective des textes. Les textes produits sont écrits (rapports, notes, correspondance liée aux ressources humaines, correspondance externe) et oraux (message laissé sur le répondeur, exposé oral).

En langue des affaires, la production des textes créatifs se limite à l'élaboration de publicités écrites ou parlées et son enseignement requiert une méthodologie spécialement adaptée à ce genre discursif.

Le dernier chapitre du livre, qui porte sur la cohésion méthodologique et l'articulation des compétences, nous paraît particulièrement intéressant pour l'élaboration du curriculum de français des affaires.

Selon Béacco, l'enseignant a le choix entre construire:

-des unités mono-compétence dont les schémas diffèrent en fonction des compétences à enseigner;

-des unités pluri-compétences adoptant le même schéma;

-des unités pluri-compétences adoptant des schémas différents d'organisation des activités. [257]

Plusieurs unités didactiques seront dédiées à l'enseignement d'une compétence, ce qui correspond parfaitement à l'acquisition des situations professionnelles complexes, mais les compétences seront alternées pour que les apprenants ne perdent pas les acquis portant sur les compétences enseignées auparavant.

La cohésion interne des unités didactiques repose, d'une part, sur le schéma théorique d'appropriation d'une compétence (exposition à un/des échantillons de discours; phase de systématisation; phase de restitution, production, réemploi) et, d'autre part, sur l'articulation des séquences méthodologiques (séquence d'interaction orale; séquence de réception orale et écrite; séquence de réception et de production écrite).

Ces remarques nous semblent représenter le fondement d'un curriculum de français des affaires. A partir de cette base, le curriculum sera ensuite constitué des formes discursives spécifiques à ce type de communication professionnelle et d'éléments formels typiques pour ces formes discursives et prévoira des activités de communication, ainsi que des activités de systématisation formelle. On réalisera ainsi ce que Béacco appelle la cohérence entre les compétences communicationnelles et les compétences formelles qui dépend autant de l'articulation entre les deux types d'activités mentionnées que de la sélection des éléments linguistiques à enseigner. Cette sélection est envisagée dans ses trois volets:

-la sélection pédagogique qui est "à mettre en relation avec les besoins langagiers de nature pratique/fonctionnelle ressentis par les apprenants pour

parvenir à agir langagièrement de manière efficace dans les contextes de communication dans lesquels ils se trouvent ou se trouveront impliqués au terme de leur formation” [269];

-la sélection discursive reposant sur “des analyses du discours, qui ont pour finalité d’identifier, entre autres, les traits formels caractérisant les genres discursifs” [270];

-la sélection acquisitionnelle fondée “sur la capacité des apprenants à traiter les formes linguistiques auxquelles ils se trouvent exposés pour développer leur acquis.” [272]

Au terme de son ouvrage, l’auteur souligne que son objectif n’a pas été de proposer “une bonne manière” d’enseigner pertinente partout et partout efficace.” (p.284) Par contre, la méthodologie adoptée doit tenir compte de la culture des enseignants et des apprenants : leur culture éducative, à savoir la philosophie de l’éducation, les institutions d’enseignement et les pratiques de transmission des connaissances, leur culture du langage constituée par les savoirs sur les langues et les discours et leur culture didactique dont relèvent, entre autres, les activités de classe privilégiées et les attentes des apprenants.

A notre avis, cette culture peut, à un moment donné, devenir inadéquate du point de vue des résultats de l’enseignement et de la motivation des apprenants. C’est alors qu’elle doit évoluer. Bien que lente, une telle évolution peut être stimulée avec des conséquences bénéfiques par l’adoption d’approche méthodologiques modernes comme celle proposée par Jean-Claude Béacco.

Référence

1. Béacco, J. C., 2007, *L’approche par compétences dans l’enseignement des langues. Enseigner à partir du Cadre européen commun de référence pour les langues*, Les Editions Didier, Paris